
GDDE du vendredi 30 janvier 2026

Groupe départemental des directeurs de Meurthe-et-Moselle

Carte scolaire :

L'ajustement est lié à la démographie et à la baisse des effectifs. (Baisse de 60000 enfants entre 2018 et 2030) Les perspectives d'évolution dans le premier degré pour les deux années à venir à compter de l'année 25-26 sont de 54611, puis 52960 et enfin 51137 élèves.

Précédemment, la suppression des postes avait concerné ceux des remplaçants et des réseaux d'aide (RASED). Des enseignants en surnombre (concours calibrés) avaient alors permis de compenser les absences de remplaçants. Quand le surnombre a été absorbé, des postes de remplacement et des postes pour enseigner dans les classes dédoublées ont été créés et des contractuels ont ensuite été recrutés pour répondre aux besoins.

Calendrier des opérations de carte scolaire:

Entre octobre et décembre, les IEN rencontrent les élus pour des échanges autour du contexte des différentes communes et de leurs écoles.

En décembre, la dotation ministérielle paraît, c'est une seconde phase de consultation avec les élus et les directeurs.

En janvier et février, la carte scolaire est élaborée en fonction des moyens attribués.

En février et mars, se tiennent deux instances :

- Le CSASD (avec des représentants des personnels) est une instance qui donne lieu à un partage d'informations avec les syndicats
- ensuite le CDEN (autres participants, élus, parents).

Les avis restent consultatifs.

En février et mars sur décision de M. le DASEN, l'arrêté de carte scolaire définitif est établi.

A la fin du mois de juin quelques mesures peuvent permettre des ajustements.

Le jour de la rentrée, une enquête rapide peut donner lieu à un ajustement (implantation d'un moyen pédagogique annuel supplémentaire).

Le dispositif ULIS est pris en compte par le ministère.

La décharge supplémentaire en REP est un choix départemental.

La dotation académique est travaillée en amont avec M. le Recteur et les quatre DASEN.

Toute implantation d'un poste implique un retrait de poste. Par exemple, si on restitue 18 postes au Ministère, et qu'on implante 10 postes dans le département, il faut effectuer 28 retraits.

Tous les critères sont pris en compte : IPS, contexte...

Les syndicats présents au GDDE confirment le dialogue et la prise en compte de tous les éléments de contexte avec l'équipe de la DSDEN : ils précisent qu'un vote « contre » le projet de carte scolaire lors des instances signifie un vote contre la dotation du ministère mais pas contre les propositions équilibrées du département. Il est indispensable de faire circuler les informations de terrain pour que le contexte puisse être pris en compte.

Tous ces éléments peuvent être expliqués en conseil d'école pour informer les parents, cela évite les attaques en injustice selon les territoires.

Le DASEN ne peut pas prendre la décision de fermer une école, le maire doit obligatoirement donner son accord.

Nouveau concours à niveau L3:

Pendant deux ans les deux concours niveau L3 et M2 co-existeront.

Si un étudiant en L3 réussit au concours, il sera payé pendant ses deux années de formation :

- La première année s'organise avec une formation théorique et des périodes de stages.
- Puis, la seconde année est organisée à mi-temps en responsabilité dans une classe et à mi-temps en formation.

Ces nouvelles modalités de recrutement laissent espérer davantage de mixité dans le recrutement des professeurs à l'avenir.

Organisation de la formation continue 2026-2030 :

Trois modalités de formation seront envisagées: les constellations, les résidences pédagogiques, les animations pédagogiques.

Il s'agit de passer d'un plan choisi individuellement à un plan lié aux besoins des élèves et des équipes d'école, en respectant des volumes de 24H en 4 ans (24H de mathématiques, 24H de français et 24H autre).

- **points positifs :**

La Résidence peut être l'occasion de consolider une dynamique. Elle relève d'un diagnostic pour définir les besoins sur lesquels on peut agir. Des observations croisées seront possibles pour définir le projet et permettre aux collègues de s'observer.

L'organisation peut inclure une conférence, des formats d'ateliers. C'est une nouvelle possibilité de construire et coconstruire des projets de travail de proximité avec les équipes de circonscription de façon ajustée avec les différentes équipes.

- **points de vigilance :**

La prise en compte les moyens de remplacement.

Des contenus trop exhaustifs, un calendrier trop rythmé, un contexte d'observation stressant .

Il sera indispensable de partir du recueil des représentations et des craintes de chacun avant de démarrer les formations.

Poursuite de scolarité :

Les notifications sont rédigées et validées par le conseil des maîtres qui établit la décision. Le document est remis à tous les responsables dans les délais impartis. Chaque élève reçoit une notification.

Liste d'Aptitude des directeurs :

38 demandes, 29 entretiens (23 Nord et 12 sud).

Visio Dasen :

Cette première expérience a eu lieu lundi 26 janvier. M le DASEN a la volonté de créer un contact et d'être en situation d'interlocuteur direct avec les directeurs.

Pour favoriser les échanges, il est suggéré de favoriser un accès au chat.

L'horaire pourrait être décalé à 12h15, cela permettra aux directeurs de se rendre plus aisément disponibles lorsque la classe finit à 12h00.

Temporalité des formations :

Le choix d'organiser les formations en début d'année correspond à une logique de mise en oeuvre des contenus abordés.

ESS sans la présence d'un enseignant référent :

Il est possible de demander l'appui de l'équipe de circonscription.

Le cadre de légitimité de cette réunion est questionné, pourrait-il être remis en cause par des familles ?

L'absence de l'enseignant référent est à préciser sur le compte-rendu.

Il est possible selon la situation de réunir une équipe éducative indépendamment de l'ESS.

En moyenne, un enseignant référent a en charge 230 dossiers.

Stage de constellation des directeurs durant les temps de décharge :

Il n'y a pas d'autre possibilité et il est impossible de s'engager à rendre systématiquement une journée de décharge

Cotisation auprès de la Sacem :

cf lettre des assistants de prévention

Visite de sécurité :

Lors d'une visite de la commission de sécurité avec les pompiers, la présence du directeur n'est pas obligatoire.

Formation à l'usage du LPI :

Les directeurs seront destinataires d'un lien avec des outils

Intervention de Mme Mathilde Benmerah, CPS et égalité filles-garçons :

Favoriser l'égalité filles garçons à l'école : comprendre et agir sur les mécanismes genrés. Ce concept étudié lors d'une recherche menée entre 2019 et 2024.

Il s'agit concrètement d'outiller les directeurs pour apprendre à travailler avec des outils de pilotage et des outils didactiques disciplinaires.

Il serait utopique de viser à supprimer les biais genrés, il s'agit plutôt de les ralentir et d'éveiller les consciences

Les pratiques évaluatives peuvent être questionnées collectivement : il existe un décalage entre le niveau de performance des filles en classe et le pronostic dressé par les professeurs concernant leur réussite. En mathématiques et en EPS, les anticipations sont marquées et les pronostics toujours en défaveur des filles.

Les élèves renvoient les représentations : double miroir

En situation réelle, lorsque l'enseignant vient réguler/étayer, il a tendance à faire baisser la complexité de l'exercice auprès des filles.

Lors des feedback, l'effort est valorisé lorsqu'il s'agit de filles alors que ce sont les capacités intellectuelles des garçons qui sont plutôt mises en relief.

Les interactions verbales se font principalement avec les garçons, à 63%.

L'EPS a pu montrer des inversions du phénomène dans les domaines de danse et basket par exemple.

→ **Quels leviers dans mon école?** :

1. Rendre visible : révéler ce qui est invisible

Relire les appréciations des évaluations dans les LSU, analyser les résultats des évaluations nationales

Installer un cadre collectif sécurisé : être garant du cadre professionnel pour que l'équipe puisse analyser, échanger sans jugement

Organiser un conseil de cycle sur le thème de l'égalité

Analyser des manuels avec une grille commune sans nécessité de changer les manuels mais plutôt en reformulant, interrogeant les supports, pas les pratiques.

Définir des règles de discussion au sein des classes.

2. Accompagner les pratiques didactiques : accompagner le changement et les actions

Réaliser des observations filmées des élèves

Analyser les rôles en équipe

Elaborer des pistes didactiques

L'accès au digipad : <https://digipad.app/p/1557836/1c715891f1883>

Mot de passe : 54